

Atelier CollEx-Persée : Réseaux pluridisciplinaires et pratiques documentaires : les transitions politiques en Amérique latine (1960-2000)

ANNE JOLY ET CLÉMENT SIBERCHICOT, LA CONTEMPORAINE

Cet atelier constitue le premier volet d'un projet qui associe en 2019-2020 La contemporaine, l'Institut des hautes études en Amérique latine avec le GED du Campus Condorcet et l'Institut des sciences sociales du politique (UMR 7220). Inscrit dans le cadre du réseau CollEx-Persée, il vise à consolider la collaboration entre bibliothèques et chercheurs de différentes disciplines : historiens, juristes, politistes, sociologues, ethnologues, ayant pour objet de recherche commun les dictatures et les transitions démocratiques en Amérique latine. L'intérêt documentaire d'une mise en commun des matériaux collectés, en particulier sur le terrain, par des chercheurs qui, pour des raisons disciplinaires, travaillent souvent de manière isolée, est évident. Il l'est d'autant plus dans le contexte latino-américain où l'accès aux archives publiques reste parfois très contraint : les études aréales sur l'Amérique latine constituent à cet égard un excellent terrain d'essai. Il s'agit pour les établissements patrimoniaux de collecter, de conserver et de rendre accessibles ces matériaux documentaires primaires sur lesquels s'appuient les chercheurs au cours de leur recherche, matériaux susceptibles de servir à d'autres chercheurs et, plus largement, à d'autres publics. Or, faute d'information, de méthode ou d'accompagnement, le chercheur se pose encore insuffisamment la question de la conservation des sources à partir desquelles il travaille. Parmi ces sources, les entretiens menés par les chercheurs avec des témoins ou des acteurs des événements occupent une place croissante en sciences humaines et sociales. L'atelier avait donc pour focale la collecte et la transmission de sources orales.

Les exposés croisés ont précisé les pratiques documentaires des chercheurs, identifié les besoins et les attentes des uns et des autres avec pour objectif de faciliter la collaboration aux différentes étapes du processus de production et de mise à disposition de la source orale. Les premiers jalons d'un guide de bonnes pratiques en la matière ont ainsi été posés (cf. encadré).

DE LA COLLECTE À L'EXPLOITATION : LES PERSPECTIVES DISCIPLINAIRES SUR LA SOURCE ORALE

Dans l'étude des dictatures et transitions en Amérique latine, le contexte politique immédiat des transitions et la résurgence dans la période récente d'une instabilité politique aux formes variées selon les pays considérés, font peser des inquiétudes sur la conservation et l'accès aux archives publiques. Les archives orales revêtent alors une indéniable importance documentaire. Plusieurs interventions en ont témoigné. L'historienne Maud Chirio (Université Paris-Est Marne la Vallée) travaille sur la mémoire de la dictature au Brésil. Dans un contexte politique marqué par le retour de l'extrême droite au pouvoir, les archives nationales brésiliennes sont devenues quasiment inaccessibles et les chercheurs brésiliens et étrangers expriment des inquiétudes sur le devenir des sources les plus sensibles sur l'histoire de la dictature militaire. Constituer ses propres sources documentaires est alors la seule manière de combler les lacunes de la documentation écrite et des archives officielles.



Atelier CollEx Persée, La contemporaine, 19 février 2019.

Les sources orales ainsi constituées, par et pour la recherche, s'inscrivent dans des cadres disciplinaires précis, sont conditionnées par leur contexte de production scientifique et sont nécessairement liées à la subjectivité de la personne qui les mène. Cela explique probablement que les réserves liées à l'archive orale aient été si tenaces en France où les traditions positivistes ont conduit, notamment en histoire, à chercher dans la source écrite les signes de la « vérité » et à prêter aux sources orales une moindre valeur heuristique. Pourtant les sources imprimées peuvent elles aussi être biaisées selon leur contexte de production : elles sont aussi à exploiter avec précaution.

Plusieurs chercheurs ont présenté leur démarche de constitution d'archives orales, que celle-ci se situe dans le cadre de projets individuels ou collectifs de recherche. Par sa campagne d'entretiens menés auprès de 130 membres du parti démocrate-chrétien chilien (PDC), l'historienne Elodie Giraudier (IHEAL) a recherché des données factuelles sur l'histoire du parti et des données qualitatives sur les trajectoires individuelles au sein du PDC. Sa campagne, réalisée dans les années 2000, alors que la parole se libérait après l'arrestation de Pinochet, repose sur un panel sinon représentatif, du moins aussi diversifié que possible, tenant compte du genre, de la

position dans le parti, des professions, des lieux de résidence, etc. des personnes interviewées. Quant à l'anthropologue Daniela Andrea Duran Cid, spécialiste des coopérants français ayant travaillé au Chili dans les années 1970, elle utilise des enregistrements anciens de réunions de coopérants et mène parallèlement des entretiens individuels avec les acteurs concernés. Elle s'intéresse avant tout au récit de vie des acteurs qu'elle interroge, qu'elle confronte à la mémoire collective, partagée par tous mais différemment selon chacun. D'autres types de campagnes, comme celle présentée par Dzovinar Kévonian (Université Paris Nanterre, ISP), qui codirige un projet de recherche sur les juristes internationalistes (voir l'article de Philippe Rygiel dans ce numéro), visent à cerner les mécanismes de construction d'une identité professionnelle et sociale d'un groupe particulièrement élitaire et endogame. Pour ce faire, l'équipe de recherche a élaboré des grilles d'entretien visant à la fois à identifier les générations, les mécanismes de reproduction sociale, les réseaux, les espaces et rituels professionnels de socialisation et de relations amicales, les alliances matrimoniales. Une partie du programme porte sur les juristes qui se sont intéressés au contexte latino-américain dans les années 1960-1980.

Des questions de recherche différentes sous-tendent ces

●●● projets qui présentent toutefois un dénominateur commun : celui de confronter les discours, parcours et mémoires des individus interrogés aux discours et mémoires collectifs - restitués dans la documentation plus officielle - des groupes auxquels ils appartiennent. Pour l'ensemble de ces projets, les dimensions de « récit de vie », de reconstruction des faits propre au souvenir retiennent l'intérêt des chercheurs presque autant que l'objectif d'obtenir des informations factuelles qui seront étayées et recoupées, si possible, par d'autres types d'archives. L'importance de la méthode dans la définition d'un projet d'archives orales a été réaffirmée. Outre le souci de la diversification de l'échantillon d'interviewés, l'établissement d'une grille d'entretien permettant de structurer les échanges - et qui viendra enrichir leur dépôt ultérieur dans un établissement de conservation -, la nécessité d'instaurer les conditions d'un dialogue confiant et serein, l'indispensable réflexivité sur un échange qui dépend grandement aussi de la personnalité de l'intervieweur ont été soulignés. Il ne faut pas oublier non plus la part de représentation face à des chercheurs, souvent étrangers en l'occurrence, qui conditionnent en partie l'élaboration du discours. Ainsi le fait d'être une femme universitaire européenne, pour les recherches d'Élodie Giraudier et de Maud Chirio, a pu inférer certaines réponses de la part de leurs interlocuteurs qui les perçoivent d'une certaine manière et désirent, parfois, en faire les dépositaires de la mémoire de leur groupe.

C'est alors que les biais de l'archive orale peuvent eux-mêmes prendre une valeur heuristique, dès lors qu'ils sont formulés, documentés et analysés à la lumière d'autres sources. Si les récits subissent des déformations et des erreurs selon la confiance accordée à l'intervieweur, les oublis involontaires ou délibérés de l'interviewé, le croisement des sources permettent de mettre en relief les divergences ou incohérences selon les différents points de vue. Ce sont précisément ces contradictions qui permettent de complexifier et de nuancer un récit linéaire. L'une des questions abordées au cours de la journée était celle de l'exploitation d'archives orales par d'autres personnes que leurs producteurs. La sociologue chilienne Belen Rojas a procédé à une analyse genrée du corpus de l'Association des ex-prisonniers politiques chiliens en France, résultant d'une campagne d'entretiens constituée par l'association avec La contemporaine. Elle a tiré grand profit de ce corpus constitué par d'autres, pour ses propres recherches. Grâce à la documentation précise du déroulement de cette campagne d'entretiens, elle a pu également en livrer une analyse intéressante : ce corpus comprend 99 entretiens, dont 75 ont été réalisés par un homme, membre de l'association et Rosa Olmos, responsable des archives audiovisuelles de La contemporaine. Les interviewés se répartissent en 70 hommes et 28 femmes (un

entretien est mixte). La prédominance masculine parmi les interviewés et la présence d'un homme lors de chaque entretien a mené certaines femmes, selon elle, à taire des faits sensibles, notamment les violences sexuelles qui ont pu leur être infligées. Elle a signalé en outre que les partisans masculins ne reconnaissent que partiellement le rôle des femmes au sein de leur groupe.

Aussi fructueuse soit-elle, la confrontation interdisciplinaire en matière d'archives orales comporte toutefois quelques limites. L'approche est différente entre disciplines privilégiant une approche quantitative et celles qui travaillent sur des ensembles plus limités. Les enquêtes sérielles, menées en particulier par des sociologues, induisent une anonymisation des interlocuteurs. Ce type d'enquête ne peut être utilisé par certains historiens pour lesquels l'entretien ne peut devenir une source si l'identité de l'interlocuteur est inconnue : il faut savoir qui il est, quelle est son origine, sa trajectoire afin de comprendre « d'où il parle ».

CONSERVATION, TRAITEMENT ET DIFFUSION DES ARCHIVES ORALES

Dans le cadre de l'atelier deux institutions patrimoniales ont présenté leurs pratiques en la matière : La contemporaine et la Maison méditerranéenne des sciences de l'homme (MMSH). Véronique Ginouvès, responsable de la phonothèque de la MMSH, a insisté sur le point suivant : la phonothèque conserve la source qui documente la recherche de celles et ceux qui s'appuient sur des enquêtes de terrain ; elle sert directement la validation de la preuve. Les chercheurs ont pris conscience qu'il fallait assurer l'accès à ces archives de la recherche à la fin des années 1990. C'est ici qu'intervient la collaboration entre institution patrimoniale et chercheurs dans une démarche de co-construction de l'archive comprenant plusieurs étapes : les opérations de tri, la documentation, la définition collective des conditions de consultation. Tout ne peut être conservé. Le travail de tri doit être mené en commun entre les archivistes et les propriétaires, témoins ou ayants droit.

Un entretien n'est exploitable que s'il est enregistré dans un format consultable, s'il est correctement documenté et signalé. Cela suppose un certain nombre de contraintes documentaires, juridiques et techniques. Chaque fonds d'archives audiovisuelles est « traité », c'est-à-dire décrit selon des normes archivistiques par les personnels des établissements documentaires où ils sont conservés. Les informations sur les dates de production, le contexte du projet, les partenaires, l'historique de la production et de l'entrée dans les collections, les conditions de droit et d'accès aux documents sont signalées, selon des normes archivistiques, dans le catalogue collectif national

Calames. Un instrument de recherche (inventaire) donnant des informations sommaires sur le contenu y est publié. Pour les archives orales il restitue le chapitrage chronothématique de l'entretien, c'est-à-dire le déroulé de l'entretien dans les grandes lignes, avec un résumé et une biographie du témoin. Afin d'assurer l'accès le plus large possible, il importe que cette description soit aussi normée que possible. Or c'est au moment de la production que la création des métadonnées qui pourront renseigner le plus précisément possible sur le contexte intellectuel de production, est la plus efficace : la collaboration entre chercheurs et archivistes est ici primordiale.

La question du respect de la vie privée des témoins a ressurgi au moment des discussions entre participants. Si la finalité de la conservation est bien avant tout la consultation ouverte pour la recherche, cela ne peut se faire au détriment du respect de la vie privée des personnes interviewées. Cette tension s'exprime par des pratiques différentes et qui peuvent varier au cours du temps. Aussi, à la MMSH, les archives orales étaient-elles automatiquement anonymisées avant 1997, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Certains terrains de recherche, avec des personnes dont l'identité doit être dissimulée, imposent l'anonymisation et plus encore. Dans le cas du projet de recherche présenté par Pascale Laborier sur les chercheurs exilés en danger dans leur propre pays, l'anonymat ne suffit pas : tout est traçable (y compris les lieux et horaires de rendez-vous avec les témoins). Cela peut impliquer le cryptage des données et leur stockage dans des coffres forts numériques pendant plusieurs années voire décennies.

Hormis ces cas extrêmes nécessitant une instruction ad hoc, les chercheurs fixent, en accord avec les témoins, et conseillés par l'institution de conservation, les règles de communication, d'exploitation et de diffusion des archives orales : avec dérogation ou autorisation, d'éventuels délais de consultation, une communicabilité en ligne ou dans les emprises de l'établissement, etc. Ces règles sont établies dans les conventions de cessions de droit signées par l'interviewer, le témoin et l'institution.

Les contraintes sont également techniques. Pour les anciens matériaux, enregistrés sur des supports obsolètes, les établissements de conservation disposent le plus souvent d'appareils de lecture et peuvent procéder à des conversions. Des risques de perte d'informations demeurent toutefois : format de fichier inconnu (ou propriétaire), détérioration du support, perte du contexte de production du fichier (le contenu du document devenant de ce fait incompréhensible). Aussi convient-il désormais et pour tous les enregistrements à venir, de suivre les préconisations techniques, l'adoption de formats standards, qui pourront assurer la conservation pérenne des contenus et la possibilité de leur consultation.

L'importance de la collaboration entre chercheurs et institutions patrimoniales à toutes les étapes de la production d'archives orales, de leur collecte à leur signalement, a bien été confirmée par cet atelier qui débouchera sur de nouvelles rencontres entre chercheurs et professionnels de la documentation. Les bibliothécaires et archivistes ont un rôle d'accompagnement et de formation à jouer en matière de collecte de données, d'utilisation de standards internationaux, de respect des règles éthiques et juridiques. Il s'agit de penser ensemble et d'emblée la mission publique et patrimoniale de la recherche. D'autant que la source orale est au cœur de plusieurs projets de recherche-action associant chercheurs et publics plus profanes. Il existe en effet une demande croissante de consultation ou de réutilisation des archives orales, dont la dissémination s'élargit grâce aux outils de signalement utilisés par les institutions patrimoniales. ■

UN GUIDE DE BONNES PRATIQUES DE PRODUCTION, D'EXPLOITATION ET DE DIFFUSION DES ARCHIVES ORALES

Le projet CollEx-Persée comprend plusieurs volets s'appuyant sur le cas de l'Amérique latine : la production/collecte, la conservation et la valorisation de nouveaux matériaux documentaires pour la recherche ; une enquête sur les pratiques et besoins documentaires des chercheurs ; une cartographie des chercheurs et laboratoires de recherche et la réalisation d'un guide de bonnes pratiques techniques et juridiques de production, d'exploitation et de diffusion d'archives orales. Ce dernier volet doit être réalisé en collaboration avec les chercheurs.

Le guide vise à les accompagner dans leur démarche de constitution d'archives orales et de dépôt de celles-ci dans un établissement documentaire. Il doit aider les chercheurs à se poser toutes les questions nécessaires dès l'amont de leurs projets d'entretiens, à penser d'emblée aux conséquences de la diffusion et réutilisation des témoignages qu'ils recueillent afin de concilier leurs propres objectifs scientifiques de recherche et les contraintes qui sont celles d'une institution patrimoniale. Y seront exposés les différents cas de figure juridiques des situations d'entretien (questions de protection de la vie privée), les aspects techniques (choix des supports, des formats), la préparation du traitement de ces entretiens par les institutions de conservation (documentation des contextes de production des entretiens).

Destiné en premier lieu aux chercheurs producteurs d'archives orales de toutes disciplines de SHS, le guide inclura également la question du dépôt a posteriori d'entretiens déjà réalisés et pourra aiguiller les chercheurs dans la production bibliographique de plus en plus foisonnante sur les sources orales.